

Camping le Bois Flottant

Conditions générales de location

1 - Les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui occuperont la location doivent être précisés. Si la location est acceptée, elle le sera pour les personnes inscrites et en aucun cas remplacées par des tiers. Le non respect de cette clause entraînera l'annulation du contrat et la perte de l'acompte versé lors de la réservation.

Important ! Toute demande de location faite par un mineur ou incluant des mineurs non accompagnés de leur représentant légal ne pourra être acceptée.

2 - 6 personnes dont 4 adultes maximum + 1 véhicule / emplacement (1 bébé compte pour 1 personne), selon modèle, 4 ou 6 personnes.

3 - La location est personnelle. Il est interdit de céder ou sous-louer à un tiers.

4 - Si plusieurs familles doivent se succéder, il est indispensable de faire une demande de location pour chaque famille.

5- Toute demande particulière concernant le séjour devra être effectuée par écrit au plus tard lors de la réservation et du paiement de l'acompte. La Direction ne peut garantir toutefois l'attribution d'un logement spécifique.

6 - Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking extérieur, payant.

7 - Il vous sera demandé de régler le solde de votre séjour à votre arrivée ainsi qu'une caution de 150 euros, restituée à votre départ (entre 7 h et 10 h) une fois votre logement vérifié.

8 - Le camping ne saurait être tenu pour responsable d'informations non confirmées par écrit, et notamment, lors de l'envoi de la confirmation.

9 - Animaux : Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans les tentes Lodges. Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis.

10- La Direction se réserve le droit de suspendre certaines prestations sans préavis.

11 - La Direction mettra un terme immédiat au séjour sans indemnité ni compensation en cas de non respect du règlement intérieur ; infractions aux règles de bon voisinage, incivilités et tout autre fait de nature à porter atteinte à l'harmonie au sein du Camping.